

PIECES A FOURNIR - **RENOUVELLEMENT CONTRAT AED**
BORDEREAU D'ENVOI - Documents à fournir dans l'ordre du tableau.

NOM : _____

Date d'envoi : _____

Prénom : _____

Pièces indispensables à la prise en charge :

Ne pas nous envoyer de dossier incomplet, il perdrait tout caractère prioritaire.

	PIECES :	REMARQUES :
	Fiche de renseignements	Si possible complétée sous Excel.
	Renouvellement de contrat de travail et PV d'Installation saisis sur le logiciel ASSED <u>signés.</u>	1 seul exemplaire. Même en cas de changement de quotité, il est préférable de saisir un <i>renouvellement</i> de contrat suivi d'un avenant et pas un <i>nouveau</i> contrat afin de ne pas générer une nouvelle période d'essai (cf page .. du guide de gestion).
+	Si changement de quotité au 01/09/21 : Avenant saisi sur ASSED indiquant la nouvelle quotité au 01/09/21.	
	Photocopie <u>recto-verso</u> du titre de séjour prolongé, mentionnant l'autorisation de travailler. A vérifier avant renouvellement : cf. p... du guide de gestion des AED.	Fournir également l'autorisation de travail , si elle n'est pas mentionnée sur le titre de séjour.
ou	Photocopie de l'attestation d'affiliation à la <u>sécurité sociale</u> CPAM ou MGEN récente, sur lequel le salarié a la qualité d'assuré principal. Sans cette attestation d'affiliation, le salaire ne sera pas maintenu en cas d'arrêt maladie. (A défaut, copie carte vitale. L'attestation devra alors être transmise ultérieurement).	La RAM, la qualité d'ayant droit, ne permettent pas le maintien de salaire en cas d'arrêt maladie : vos salariés doivent impérativement s'affilier à la CPAM.ou à la MGEN.

Autres – **A conserver dans l'établissement :**

	Accusé réception de la Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE) A saisir en ligne : https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf	Ce document ne doit pas être transmis au mutualisateur payeur.
--	--	--

Pièces à fournir ultérieurement :

S.F.T.	Dossier de prise en charge du Supplément familial de Traitement, avec pièces justificatives.	<u>Uniquement en cas de 1^{ère} demande</u> ou de changement de situation.
	Certificats de scolarité des enfants ayant entre 16 et 19 ans, ou allant avoir 16 ans dans l'année.	Sans réception des certificats au plus tard en décembre , le versement du SFT sera suspendu, rétroactivement depuis le 01/09.
Transport	Demande de prise en charge des frais de transport.	Si mensuel, nous envoyer les <u>coupons tous les mois.</u>
P.S.C.	Demande de remboursement partiel de la cotisation Mutuelle Santé	<u>Uniquement en cas de 1^{ère} demande</u> ou de changement de situation.